

# Conseils en ce qui a trait à la COVID-19 lors de la planification d'un mariage

21 juillet 2021

**Félicitations pour vos noces à venir!** Ce document d'orientation est conçu pour vous aider à planifier votre mariage pendant la pandémie de la COVID-19.

Lorsque vous planifiez votre mariage, respectez les ordonnances de santé publique en vigueur. Un des défis de la planification d'un mariage pendant la pandémie de la COVID-19 est que les restrictions et le nombre de cas peuvent changer rapidement. Il est donc important d'être flexible. Les attentes familiales ou culturelles peuvent devoir être ajustées pour protéger la sécurité des participants.

Lisez le [Plan d'action pour le déconfinement](#) et le [règlement](#) qui l'accompagne afin de déterminer les mesures que vous devez prendre lors de l'organisation d'un mariage.

N'oubliez pas que :

- Les limites de rassemblement sont limitées.
- Les salles de banquet, les salles d'événements et les lieux de restauration peuvent fermer avec un court préavis si notre district ou la province entre en confinement.
- Les rassemblements extérieurs offrent de meilleures possibilités de distanciation physique et constituent le moyen le plus sûr de socialiser. Planifiez les événements à l'extérieur dans la mesure du possible, mais soyez conscient du risque de mauvais temps et ayez un plan de rechange.

**Pour réduire votre risque d'exposition à la COVID-19, envisagez une très petite cérémonie, le report de votre mariage à une date ultérieure, une cérémonie au volant à laquelle les invités restent dans leur véhicule ou une célébration virtuelle.**

## A. Planification des mariages et collaboration avec les fournisseurs

- Collaborez avec vos fournisseurs pour prendre des décisions éclairées et éviter les risques. Les entreprises doivent se familiariser avec la [page Web des Services de santé du Timiskaming pour les lieux de travail et les entreprises](#), [les communications de la COVID-19 aux entreprises](#) et [le document d'orientation de la province de l'Ontario](#) et des [Services de santé du Timiskaming](#) qui s'appliquent à leur secteur d'activité.
- Demandez à vos fournisseurs les précautions qu'ils prennent avec la COVID-19 et leurs politiques si vous annulez ou reportez votre mariage. Les entreprises de l'Ontario sont tenues d'avoir un plan de sécurité COVID-19 en place et de le mettre à votre disposition sur demande.

- **Passez en revue vos contrats avec les fournisseurs et votre police d'assurance mariage.** Ces documents peuvent comprendre des renseignements sur les exigences supplémentaires en matière de gestion des risques de la COVID-19 et sur vos droits et responsabilités en cas d'annulation, de report ou de maladie.
- Faites preuve de gentillesse et de souplesse lorsque vous travaillez avec vos fournisseurs, car les entreprises, y compris l'industrie du mariage, ont été touchées par la pandémie.
- Créez un plan de secours, qui peut comprendre une cérémonie virtuelle ou une date alternative au cas où une personne qui doit être à votre mariage (comme un membre du couple ou votre officiant) tombe malade.

## B. Voyager

Les personnes qui se rendent à un mariage doivent connaître les restrictions de voyage dans les districts où elles se rendent. Lorsque vous réservez un voyage, tenez compte du fait que les restrictions peuvent changer avec peu de préavis. Pendant votre voyage, [suivez les mesures de santé publique](#). Les recommandations de voyage des Services de santé du Timiskaming sont disponibles [ici](#).

## C. Respecter les restrictions de rassemblement

Pour aider à prévenir la propagation due à la COVID-19, le gouvernement de l'Ontario a mis en œuvre des restrictions obligatoires quant au nombre de personnes qui peuvent assister aux réunions. **Veillez noter que les limites de rassemblement diffèrent pour les cérémonies de mariage et les réceptions de mariage.**

Ces limites de rassemblement représentent le maximum qui est permis si tout le personnel et les invités maintiennent une distance physique de 2 mètres. Un rassemblement à l'intérieur ne peut être combiné à un rassemblement à l'extérieur pour augmenter le nombre de participants. Les fournisseurs comptent pour votre limite de collecte, sauf s'ils sont employés directement par le site.

Pour voir les limites de rassemblement pour **les cérémonies de mariage** à chaque étape du Plan d'action pour le déconfinement en trois étapes du gouvernement de l'Ontario, cliquez [ici](#) et défilez jusqu'à la rubrique « Services religieux, rites et cérémonies, y compris les mariages et les funérailles (ne s'applique pas aux réceptions) ».

Les limites de rassemblement pour **les réceptions de mariage** se trouvent dans le même document.

- Si votre mariage a lieu dans une résidence privée, cliquez [ici](#) et défilez jusqu'à l'en-tête « Rassemblements ».

- Si votre mariage a lieu à un autre endroit, cliquez [ici](#) et défilez jusqu'à l'en-tête « Espaces de réunion et d'événements ».

#### D. Plans de sécurité

- Familiarisez-vous avec les plans de sécurité de votre établissement et de vos fournisseurs. La loi exige que toutes les entreprises de l'Ontario aient un plan de sécurité écrit. Les plans de sécurité doivent être affichés bien en vue et disponibles sur demande.
- Envisagez de créer un plan de sécurité pour votre mariage en utilisant les ressources du plan de sécurité disponibles [ici](#).

#### E. Communiquer avec les invités avant l'événement

- Utilisez la technologie, comme un site Web de mariage ou les médias sociaux, pour informer vos invités des précautions que vous prenez pour assurer la sécurité de tout le monde.
- Informez les participants que des masques sont requis, à moins qu'ils ne soient exemptés. Demandez aux participants d'apporter leurs propres masques. Fournir des accessoires au cas où les invités oublieraient, perdraient ou salissaient leur masque.
- Demandez aux invités de rester à la maison s'ils ne se sentent pas bien. **Si une personne qui prévoit d'assister à votre mariage, y compris le couple, présente des symptômes liés à la COVID-19, la personne malade et les membres de son ménage doivent rester à la maison et s'isoler, même s'ils sont entièrement vaccinés.**
- Si vous organisez une cérémonie virtuelle, affichez des instructions sur la façon d'y accéder en ligne.

#### F. Rappeler aux invités de suivre les précautions liées à la COVID-19

- Dépistez les participants. Une [affiche](#) doit être affichée à l'entrée de tous les sites en Ontario. La plupart des sites sont tenus de filtrer activement les clients en posant des questions de dépistage. Pour plus d'informations sur les endroits devant faire l'objet d'un dépistage actif, veuillez consulter le [règlement](#).
- Utilisez diverses méthodes, y compris des annonces verbales, des affiches et des communications avant le mariage, pour rappeler aux invités de suivre les mesures de santé publique. Les mesures comprennent rester à la maison s'ils sont malades, prendre une distance physique, porter un masque ou un masque, se laver les mains, se couvrir la toux et les éternuements, et télécharger l'application Alerte COVID. Rappelez aux invités de s'abstenir de se donner des câlins, de s'embrasser et de se serrer la main. **Notez que certains panneaux sont nécessaires. Pour obtenir une liste des affiches requises et un lien vers toutes les affiches disponibles, cliquez [ici](#).**

- Organisez les sièges des membres des ménages et des locaux des différents ménages à au moins 2 mètres l'un de l'autre.
- Gérez la circulation des personnes afin de prévenir l'encombrement et maintenir une séparation de 2 mètres. Tenez compte des entrées, des sorties, des couloirs et des toilettes, ainsi que des traditions de mariage comme une ligne de réception. Utilisez des repères au sol pour encourager les clients à maintenir une distance physique.
- Disposez d'un désinfectant pour les mains aux entrées, sorties et autres endroits au besoin.

### G. Respecter les exigences relatives au port du masque

- Les masques sont exigés par la loi dans tous les espaces publics intérieurs et dans les lieux de travail intérieurs. Vous devriez porter un masque à l'intérieur et à l'extérieur lorsqu'il est difficile de maintenir une distance de 2 mètres des personnes qui ne vivent pas avec vous.
- Le couple peut retirer son masque pendant la cérémonie de mariage.
- Les invités doivent porter leur masque en tout temps et ne peuvent l'enlever que lorsqu'ils mangent. Rappelez aux invités de porter leur masque afin qu'il couvre leur nez, leur bouche et leur menton. Une vigilance particulière devrait être accordée au port du masque si les invités chantent, puisqu'il s'agit d'une activité à risque plus élevé.
- Si le mariage implique des artistes comme des musiciens ou des danseurs, les artistes doivent respecter les exigences relatives aux masques et les autres exigences énumérées dans le [Plan d'action pour le déconfinement](#) et le [règlement](#) correspondant.
- Une liste des personnes dispensées de porter un masque est disponible [ici](#).

### H. Augmenter la ventilation

- Augmentez la ventilation en ouvrant les fenêtres et en augmentant les réglages d'échange d'air sur les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation de l'air (CVCA), si possible.
- Assurez-vous que les systèmes de CVCA sont bien entretenus et remplacez les filtres au besoin.
- Disposez les meubles loin des événements d'aération et des zones de circulation d'air élevée; dirigez les ventilateurs vers le haut, loin des gens.

### I. Modifier vos plans de mariage

- Suivez les mesures de santé publique tout en vous préparant pour votre mariage. La meilleure option consiste à vous préparer avec des membres de votre ménage seulement. Si vous décidez de vous préparer avec des personnes à l'extérieur de votre ménage (par exemple, des membres du cortège), respectez les limites de rassemblement et portez un masque s'il est difficile de maintenir une distance de 2 mètres par rapport aux personnes avec lesquelles vous ne vivez pas. Ne partagez pas d'articles personnels, par exemple des pinceaux de maquillage.
- Évitez de partager des objets (par exemple, des objets de cérémonie, des microphones utilisés pendant les discours de mariage, des accessoires de kiosque de photos). Pour la signature du registre des invités, utilisez un nouveau stylo pour chaque invité ou créez un registre des visiteurs en ligne.
- Offrez des désinfectants pour les mains et des masques personnalisés aux invités.
- Limitez les photos de groupe rapprochées aux personnes du même ménage. Portez un masque à l'intérieur et à l'extérieur lorsqu'il est difficile de maintenir une distance de 2 mètres des personnes qui ne vivent pas avec vous.
- Envisagez de limiter le service d'alcool pour empêcher les clients de se détendre en prenant des mesures de distanciation physique.

## J. Aliments et boissons

Les restrictions relatives aux aliments et aux boissons varient considérablement selon le niveau de la province dans le Plan d'action pour le déconfinement. Pour plus de détails, consultez le [Plan d'action pour le déconfinement](#) et son [règlement](#), ou travaillez avec un traiteur d'expérience qui connaît bien les restrictions.

## K. Chant, musique et divertissement

- Les instruments de chant et les instruments à vent musicaux peuvent projeter des gouttelettes respiratoires plus loin que deux mètres et sont des activités à risque plus élevé.
- Les chants de congrégation sont fortement déconseillés, même avec des masques. Une vigilance particulière devrait être accordée au port du masque si les invités chantent, puisqu'il s'agit d'une activité à risque plus élevé.
- Considérez la musique préenregistrée ou des spectacles virtuels.
- Les chanteurs et autres musiciens doivent maintenir une distance physique et chanter ou jouer leur instrument derrière une barrière comme le plexiglas. Les musiciens doivent se tenir à distance les uns des autres et des invités et ils doivent porter un masque lorsqu'ils ne chantent pas ou ne jouent pas un instrument.

- Si vous utilisez de la musique en direct ou enregistrée, gardez le volume bas afin que le célébrant, les invités et le personnel n'aient pas besoin de parler plus fort ou de se rapprocher pour entendre la conversation.
- Les artistes et les officiants doivent avoir leur propre microphone. Ne partagez pas les microphones.

#### **L. Liste de présence pour le dépistage des contacts**

- Tenez une liste de vos invités et de vos fournisseurs, y compris leurs numéros de téléphone. Si vous avez déjà une liste de fournisseurs et une liste d'invités confirmés, utilisez-les également pour le dépistage des contacts. Les renseignements recueillis ne peuvent être utilisés que par la santé publique pour le dépistage des contacts avec la COVID-19. La liste des présences peut être supprimée après 30 jours.
- Encouragez vos invités à [télécharger l'application Alerte COVID](#).
- Si quelqu'un présente des symptômes liés à la COVID-19, la personne malade et les membres de son ménage doivent rentrer chez eux et s'isoler, même s'ils sont entièrement vaccinés.